

Gore Express

Édition de mai 2020

1er mai 2020

Mot du maire

Chers résidents,

À partir du 4 mai prochain, le gouvernement retirera les points de contrôle policier de la région des Laurentides. Pour nous, à Gore, ceci signifie que les villégiateurs pourront revenir à leur résidence secondaire. La MRC d'Argenteuil, dont fait partie Gore, est l'une des régions les moins touchées par la pandémie. En date du 30 avril, on y dénombrait 17 cas seulement. Évidemment, il est important de continuer à respecter les consignes du gouvernement afin que la situation demeure ainsi. J'aimerais donc aujourd'hui demander aux villégiateurs, si vous venez à votre chalet : SVP faites vos emplettes dans votre région d'origine et restez isolés à votre chalet. Ne visitez pas vos voisins, n'invitez pas des amis à venir vous visiter et n'allez pas dans les commerces des Laurentides. Ceci nous gardera tous en sécurité et rassurera vos voisins.

Cependant, il est important de savoir que le Québec est toujours en état d'urgence sanitaire, sur tout le territoire de la province.

En cette période de pandémie et d'insécurité alimentaire pour plusieurs de nos résidents, plusieurs membres de notre communauté ont fait preuve d'une générosité sans précédent. En effet, une campagne de financement, initiée par l'Église St-Paul et l'association des résidents de Dunany, a amassé 16000\$ pour aider le Centre d'entraide d'Argenteuil et l'école primaire Laurentian. C'est avec la contribution de nombreux donateurs de la communauté de Dunany, du Lac Louisa et du domaine Lakefield que cette somme impressionnante a pu être amassée en un temps record. En mon nom et au nom du conseil municipal, je remercie tous les donateurs. Je suis convaincu que cette somme pourra aider plusieurs personnes dans le besoin.

Pour ajouter à cette initiative, plusieurs résidents de Gore m'ont contacté pour faire des dons en argent ou en denrées pour la population de Gore. Si vous avez des denrées à proposer, que ce soit des œufs frais, de la confiture, du sirop d'érable, etc... n'hésitez pas à contacter le bureau municipal et nous prendrons en note vos informations et publiciserons votre offre sur notre site internet.

Mesure en place coronavirus

Malgré l'ouverture de la région des Laurentides à partir du 4 mai, nous vous rappelons que plusieurs directives gouvernementales sont toujours en place pour protéger la population. Nous vous rappelons donc que :

- Les déplacements non-essentiels entre les régions doivent être évités
- Si vous revenez de voyage, vous devez vous isoler pendant 14 jours
- Les rassemblements sont interdits
- Aucune location de chalet n'est autorisée

- Vous devez pratiquer la distanciation sociale.

Services municipaux – Rappel

Afin de contribuer à l'effort d'isolement collectif demandé par le gouvernement du Québec, le bureau municipal EST FERMÉ AU PUBLIC mais nous continuons d'offrir tous les services essentiels à la population. Voici la liste des services maintenus:

- Service d'incendie
- Sécurité publique (SQ)
- Collecte des déchets, recyclage et compost
- Écocentre: ouvert les samedis et dimanches, de 9hrs à 17hrs - MAIS DÔME FERMÉ.
- Entretien des infrastructures routières et municipales: veuillez noter que nous travaillons avec du personnel réduit et que seuls les travaux essentiels seront effectués.
- Finance: paiement des taxes, paiement des comptes fournisseurs, paiement des employés
- Réunions du Conseil: se tiendront à huis clos - les ordres du jour seront publiés sur le site Web et l'enregistrement de la réunion du mois sera publiée sur YouTube.
- Urbanisme: délivrance de permis si tous les documents peuvent être envoyés par email ou par courrier
- Environnement: délivrance de permis si tous les documents peuvent être envoyés par email ou par courrier
- Bureau municipal: FERMÉ AU PUBLIC mais nous y sommes en personne ou en télétravail et nous répondons au téléphone pendant les heures normales de bureau.

Ressources mise en place pendant la pandémie

Depuis le début de la pandémie, nous avons mis sur pied un service de bénévoles à Gore, coordonné par Mme Jody Anker, responsable des loisirs et de la vie communautaire. Nous sommes vraiment fiers et impressionnés par le grand nombre de bénévoles qui se sont manifestés. Nous espérons que les personnes âgées et vulnérables ne souffriront pas de l'isolement à Gore. Nous avons effectué beaucoup d'appels auprès des personnes de 70 ans et plus pour s'assurer qu'elles sont en sécurité et qu'elles n'ont besoin de rien. Si vous n'avez pas reçu d'appel, c'est que nous n'avons pas vos coordonnées. N'hésitez pas à nous contacter (450-562-2025) si vous avez besoin d'aide.

Pour vous inscrire comme bénévole, contactez JODY ANKER au 450-562-2025 ext. 3543 ou janker@cantondegore.qc.ca.

Nous avons également appelé toutes les familles dans le besoin. Si vous avez besoin de nourriture à cause d'une situation financière difficile, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons vous aider.

Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous à l'hôtel de ville: 450-562-2025. Nous vous dirigerons vers une personne ressource.

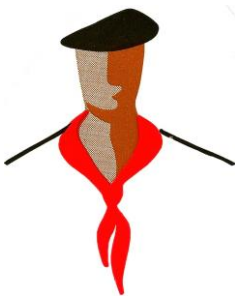
Jody a un message pour vous :

C'est grâce à vous que nous réussissons si bien à Gore. Nous avons demandé de l'aide pendant cette période et le nombre d'appels et de courriels reçus témoigne de la quantité de gens aimables qui vivent ici. Merci beaucoup pour vos appels. Merci beaucoup à tous ceux qui ont participé à la collecte et à la livraison. Merci à nos bénévoles qui prennent le temps d'aller vérifier les chalets de leurs voisins et d'aider à la sécurité dans la région! Tout cela fait de Gore l'incroyable communauté qu'elle est! Bravo! Ça va bien aller!



Artisans locaux

Avoir accès à de la nourriture produite localement et des produits locaux est extrêmement important de nos jours. Nous faisons appel à tous les artisans locaux qui voudraient annoncer leurs produits dans l'Express de Gore. Voici les artisans que nous avons jusqu'à maintenant :



Piperade

Tartes sucrées & salées - Spécialité gâteau Basque

Piperade - Tarterie Artisanale : livre ses tartes et quiches à domicile tous les vendredis pour les prochaines semaines. Passez votre commande au plus tard le mercredi pour une livraison le vendredi. Grande sélection de tartes et quiches. Tous les produits sont pur beurre et cuits du jour. Commande de 40\$ et plus - Paiement par carte de crédit - Appelez-les pour avoir une liste de nos produits!

Didier Lopez T:450-562-6172

Le Paysan Meunier



1497 Chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0 (450) 822-6558

Notre meunerie artisanale dans les Laurentides vous permettra de faire vos pâtisseries et pains avec de la farine faite à partir de grains biologiques Québécois. Des farines moulues pierre sur pierre fraîches sont à votre portée.

Il nous fera plaisir de mettre une liste de produits locaux disponibles sur notre site web.

Si vous voulez publiciser vos produits, simplement nous contacter par courriel à info@cantondegore.qc.ca.

BOOK Drive hebdomadaire

BOOK DRIVE – TOUS LES LUNDIS – MIDI À 16 HRS
Stationnement arrière du Centre communautaire



BOOK DRIVE – EVERY MONDAY – NOON TO 4 PM
Community Center back parking lot

Notre premier essai a été un franc succès! Nous continuons donc avec le « Book Drive », au sous-sol du Centre Communautaire à Gore. Nous avons plusieurs livres à donner ou à prêter et nous invitons les résidents (un à la fois) à venir choisir un ou deux livres à rapporter chez eux. Les gens devront évidemment respecter les consignes de distanciation sociale – du personnel sera sur place pour s’assurer que tout se passe bien. Pour l’instant, nous n’acceptons plus de nouveaux livres car nous en avons reçu beaucoup lundi dernier! Merci à tous ceux qui ont apporté des livres.

Annulation des événements et activités jusqu'au 31 août

Dans un contexte où certaines mesures sanitaires mises en place pour protéger les Québécois de la COVID-19 devront être respectées à plus long terme, le gouvernement du Québec demande l’annulation des festivals, ainsi que des événements publics sportifs et culturels prévus sur le territoire québécois pour la période allant jusqu’au 31 août 2020. C’est avec grand regret que nous devons donc annoncer que tous les événements publics, sportifs et culturels sont annulés cette année, jusqu’au 31 août. Comme nous avons une population d’âinés importante, nous annulons également toutes les activités prévues au centre communautaire.

Ceci inclut :

- Les petits déjeuners communautaires
- Les cafés internet
- Les dîner/soupe des âinés
- Les blues du vendredi
- La journée de l’environnement
- Les concerts à Holy Trinity
- Le festival d’été
- Le Coureur des Bois
- Toutes les activités du centre communautaire (Yoga, dansercise, etc.)

Nous vous tiendrons au courant si des événements auront lieu après le 31 août 2020 ou si nous obtenons le feu vert du gouvernement pour relancer certaines activités.

Jardin communautaire

Malgré la pandémie, nous avons décidé de redémarrer le Jardin communautaire cette année. Toutes les mesures seront mises en place pour respecter les directives gouvernementales socio-sanitaires.

En effet, la saison estivale est à nos portes et notre jardin communautaire sera de la partie! Cette année, différentes variétés d'herbes, de légumes et de fleurs comestibles seront disponibles pour planter et se régaler. Pour s'assurer d'un entretien efficace et sécuritaire de notre jardin, nous faisons appel à votre participation bénévole. Pour vous inscrire veuillez contacter l'inspectrice en environnement par courriel au mlandry@cantondegore.qc.ca.

De plus, pour assurer une bonne gestion de l'achalandage, un groupe Facebook est mis à votre disposition pour permettre d'établir des plages horaires de disponibles. Il est important de noter qu'une seule famille par plage horaire sera autorisée à travailler dans le jardin pour s'assurer de maintenir les consignes actuelles de distanciation sociale. En espérant que la récolte sera bonne cette année !

<https://www.facebook.com/groups/838638369957238/>

Concours d'écriture – date limite 1^{er} Juin

MÊME TEXTE QU'EN AVRIL SVP.

Urbanisme - Permis et certificats d'autorisation obligatoires

Nous vous rappelons que pour vos projets, des permis et certificats d'autorisation sont obligatoires.

Un permis de lotissement est requis pour toute opération cadastrale;

Un permis de construction est requis pour toute :

- construction neuve;
- rénovation ou modification (même petite);
- agrandissement;

Ce permis est requis pour tout bâtiment principal ou accessoire (cabanon, garage, serre, etc.);

Un certificat d'autorisation est requis pour :

- changement d'usage;
- démolition d'un bâtiment;
- bâtiment temporaire;
- installation piscine un spa;
- enseigne;
- abattage d'arbres;
- travaux en rive d'un lac ou cours d'eau;
- travaux dans un milieu humide;
- travaux de déblai et de remblai de matériel;

- accès au terrain et stationnement;
- système de traitement des eaux usées (septique);
- puits et géothermie;
- travaux en fortes pentes;

Pour toute information sur les éléments requis pour l'obtention de ces permis et certificats, leur coût et leur durée de validité, contactez le service de l'urbanisme : 450-562-2025 ou par courriel à info@cantondegore.qc.ca.

Abris d'auto temporaire – date limite du 15 mai

Rappel : la date pour retirer votre abri auto temporaire est le **15 mai 2020**. Si vous avez des défis pour retirer votre abri d'auto temporaire à temps à cause de la pandémie (compagnie non-disponible), contactez le bureau municipal (450-562-2025) pour nous en aviser.

Service Incendies

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La municipalité du Canton de Gore fait partie du territoire dans lequel il est interdit, jusqu'à nouvel ordre, de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'étendre l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité à la MRC d'Argenteuil (et plusieurs autres MRC des Laurentides). Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la modification du territoire touché par l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Rappelons que cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.

Prévention



Les pompiers font habituellement beaucoup de visites de prévention pour vous rappeler de changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone et s'assurer que ceux-ci sont bien placés et en état de marche. Malheureusement, la pandémie nous empêche de vous visiter. N'oubliez pas de vérifier les piles de vos avertisseurs et de les changer fréquemment. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Luc Gauthier, notre chef pompier, au **450-562-2025 p. 3528**.

Beaucoup de résidents sont en télétravail. En plus de devoir modifier votre routine, vous avez peut-être dû ajouter du matériel informatique à notre équipement personnel déjà existant.

Attention ! Ne surchargez pas vos prises électriques, ni même vos barres de tensions. Ce rappel sur les prises peut sembler évident, mais cette négligence est encore une cause d'incendie assez

courante. Les installations électriques temporaires ou permanentes représentent des risques d'incendie importants. Voici quelques conseils :

- Évitez d'utiliser un adaptateur à prises multiples sur le même circuit.
- N'enlevez pas la mise à la terre d'une fiche d'alimentation.
- N'utilisez pas de clous ou d'objets métalliques pour suspendre les rallonges et n'y faites pas de nœuds.
- Ne dissimulez pas de rallonges sous les tapis.
- N'utilisez pas les rallonges de façon permanente.
- Ne raccordez jamais plusieurs rallonges bout à bout.

Recrutement

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux candidats pour faire partie du service incendie! Si vous êtes intéressé(e) à devenir pompier volontaire, contactez Luc Gauthier, notre chef pompier à lgauthier@cantondegore.qc.ca ou par téléphone au 450-562-2025. M. Gauthier pourra vous transmettre toutes les informations concernant le salaire offert, les formations obligatoires et les interventions.

Suivez nous sur le WEB

Pour toute l'info à jour : www.cantondegore.qc.ca et sur Facebook.

